

## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

### SOMMAIRE

P1. Colza

### A RETENIR

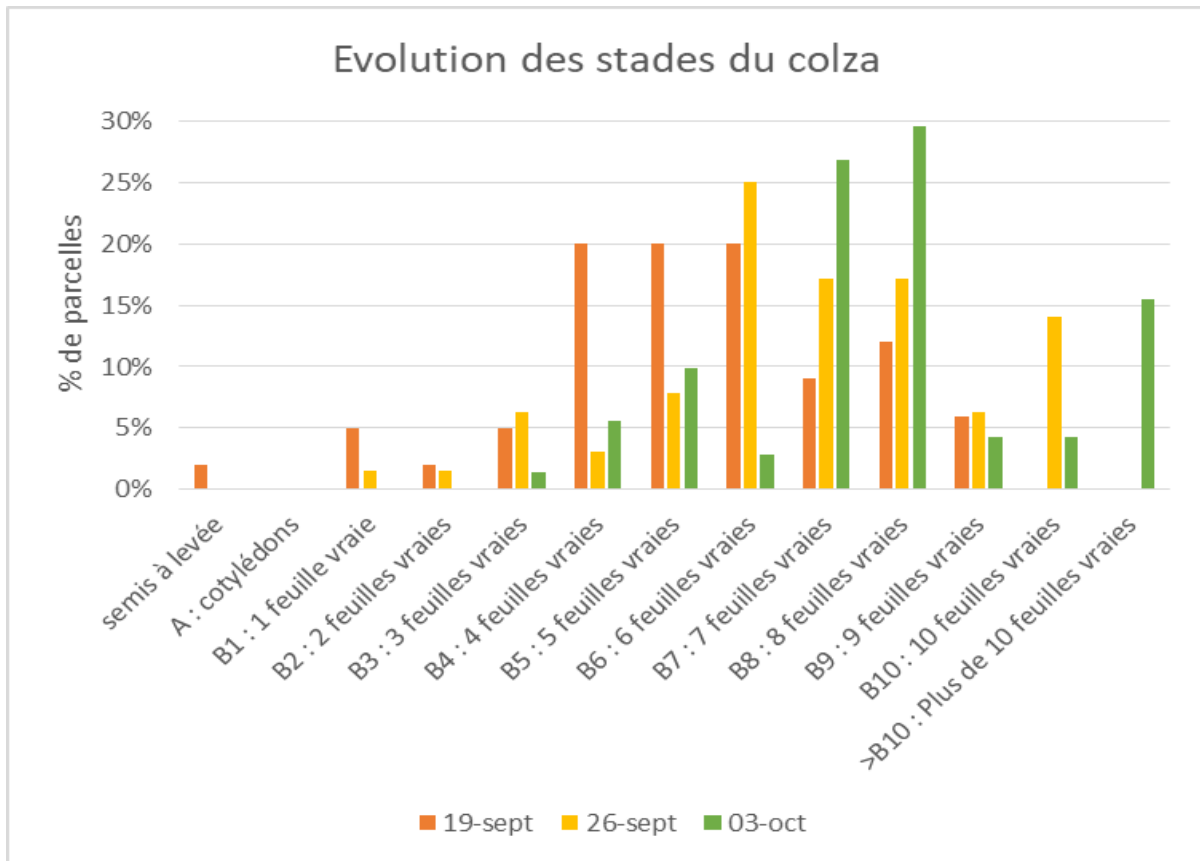


#### COLZA RESEAU 2023-2024

- Il est **urgent de positionner les cuvettes au-dessus de la végétation** pour capter le vol des charançons du bourgeon terminal. 1<sup>ères</sup> captures en Saône et Loire.
- Présence régulière de noctuelles ou autres « chenilles défoliatrices » mais impact sur les colzas globalement limité.
- Vol de grosses altises en cours : les colzas sont en très grande majorité suffisamment développés pour supporter les morsures. Surveiller les levées tardives.

Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 71 parcelles.

## Stades des colzas



La chaleur est toujours favorable à la croissance des colzas. 83% des parcelles ont dépassé le stade 6 feuilles. Les plus en avance sont au stade rosette. Localement quelques levées tardives sont encore à 3-4 feuilles.

Dans de très rares cas (semis précoce, fort peuplement, pas d'apport organique ou minéral au semis, semis-direct ...), les plantes rentrent en carence azotée (jaunissement ou rougissement des feuilles).



Jaunissement du colza par rapport aux doublures d'azote du précédent, E. Bizot (CA89)

Des flétrissements de feuilles peuvent aussi être observés du fait de l'absence de pluie.

Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définies :

	Au 5-10 octobre	A l'entrée de l'hiver
<b>Biomasse minimum</b>	> 600 g/m <sup>2</sup> (soit plus de 20 g/plante)	> 1 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 30 g/plante)
<b>Biomasse optimum</b>	> 800 g/m <sup>2</sup> (soit plus de 25 g/plante)	> 1,5 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 45 g/plante)

Quelques mesures de biomasse aérienne ont été réalisées cette semaine, principalement dans le Jura. Toutes les parcelles dépassent le seuil des 600 g/m<sup>2</sup> et des 20 g/plante.

commune	département	Biomasse verte aérienne (en g/m <sup>2</sup> )	Densité (plantes par m <sup>2</sup> )	Biomasse verte aérienne (en g/plante)
ANNOIRE	39	2150	21	102
AUTHUME	39	1600	22	73
BEAUFORT	39	2150	34	63
COSGES	39	1830	40	46
LES HAYS	39	1032	48	22
L'ETOILE	39	4850	30	162
MALANGE	39	780	38	21
OUNANS	39	1400	22	64
PASSENANS	39	2391	18	133
SAINT-AUBIN	39	2060	24	86
SAINT-BARAING	39	2250	22	102
SAINT-LOUP	39	945	24	39
AILLANT-SUR-THOLON	89	1600	28	57
SERRIGNY	89	760	28	27

### Elongation

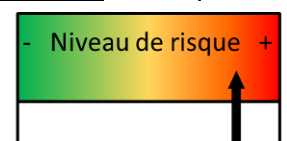
Ce risque concerne principalement les variétés sensibles à l'élongation avec des fortes densités de peuplement (plus de 50 pieds/m<sup>2</sup>).

Ce risque est accru lorsque la disponibilité en azote dans la parcelle est importante (apports organiques...).

De l'élongation est signalée dans 17 parcelles sur 20 (Haute Saône, Jura, Côte d'Or, Territoire de Belfort et Yonne), avec de 0,5 à 6 cm de décollement (moyenne 2,7 cm). Les variétés concernées sont KWS FELICIANO, HOSTINE, KWS GRANOS, RGT OZZONE, CROSSFIT, INVOS, AMAZZONITE.

### Analyse du risque :

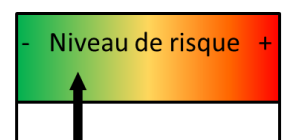
Pour les variétés sensibles à l'élongation **et** plus de 50 pieds/m<sup>2</sup> **et** stade 6 feuilles atteint, le risque est assez élevé.



Dans les autres situations, le risque est faible à moyen.

La gestion de ce risque n'est pas aisée.

De plus Terres Inovia, met en garde sur tout ce qui pourrait bloquer la croissance d'un colza avant l'arrivée des grosses altises



## Ravageurs

### Charançon du bourgeon terminal (CBT)

#### Période de risque :

Du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

**Pour garantir une observation fiable, il est indispensable que le bas des cuvettes soit positionné au niveau de la végétation et qu'elle soit de couleur vive. C'est la vision du « jaune » qui attire les CBT !**



*Charançon du bourgeon terminal, P. Chopard (CA39)*

#### Observations :

Le CBT a été piégé dans les 6 parcelles citées ci-dessous, principalement en Saône et Loire.

Commune	Relevé du 26/09	Relevé du 03/10
BAUDRIERES 1 (71)	3	4
BAUDRIERES 2 (71)	4	5
BUXY(71)	/	1
MACON (71)	/	1
POULIGNEY-LUSANS (25)	/	8
DONZY (58)	1	0

#### Analyse du risque :

En règle générale, le risque est faible actuellement. A surveiller attentivement dans les prochains jours avec les cuvettes jaunes, un temps ensoleillé et sans vent est favorable aux vols.



Pour les parcelles ayant capturées de façon significative depuis 15 jours (principalement Saône et Loire), le risque est moyen. Suivre l'avancée de maturité des femelles et détecter les pontes pour déterminer le début de la période de risque.



La gestion du risque CBT sur colza doit prendre en compte les phénomènes de résistances aux pyrèthrinoïdes.

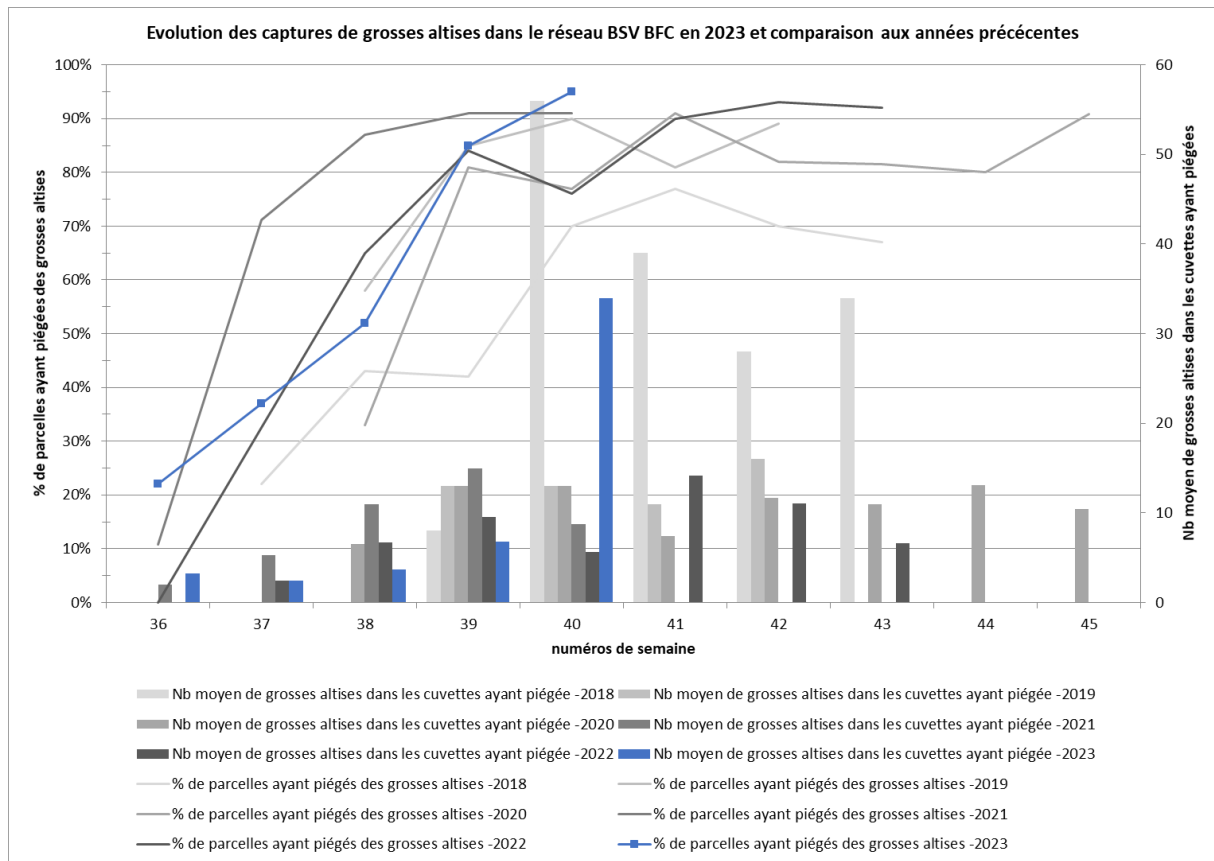
**Altises adultes : morsures sur feuilles**

**Période de risque et seuil indicatif de risque :**

Voir BSV précédents.

**Observations :**

Les **grosses altises** (altises d'hiver) ont été capturées dans 95% des cuvettes enterrées du réseau (2 à 278 individus) réparties sur l'ensemble de la région.

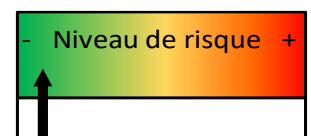


Le pic de vol est sans doute atteint.

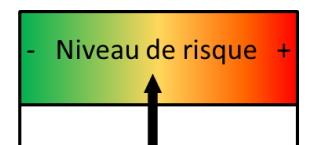
Les morsures les plus importantes (10 à 30% de surface foliaire détruite) sont dans les parcelles d'AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE (70), CHARMOY (89), SUILLY-LA-TOUR (58), SAINPUITS (89), SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (18), CHATENOIS (70), qui sont encore autour du stade 4 feuilles.

**Analyse du risque :**

Globalement, le risque est faible. Les parcelles sont quasiment toutes sorties de la période de risque (4 feuilles).



Pour les parcelles encore à 4 feuilles ou moins, maintenir une surveillance. Les conditions actuelles sont favorables au vol des altises. Le risque est moyen.



Une large majorité des Grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyrèthrinoides.

## Autres ravageurs

### Chenilles défoliatrices

**Noctuelles ou piérides du chou ou teigne des crucifères** : des dégâts sont signalés dans 13 parcelles. Les 4 avec le plus fort niveau d'attaque sont situées dans le Jura. Les autres sont dans l'Yonne, dans le Jura et en Côte d'Or. Aucune parcelle n'a sa survie en jeu.



*Noctuelles et importants dégâts foliaires, P. Chopard (CA 39)*

### Tenthredes :



*Larve de tenthrede, Sabine HENRY – agricultrice 89*

Des dégâts sont signalés dans 4 parcelles du réseau : les plus importants (10% de surface foliaire détruite) sont à MACON (71) et NOROY-LE-BOURG (70).

Des adultes sont aussi localement piégés dans les cuvettes.

### Limaces :

D'importants dégâts de limaces sont toujours signalés à CHARMOY (89), entraînant le retournement de cette parcelle déjà ressemée.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.